

2) Photomontage depuis les points suivants de notre habitation :

- Fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*
- Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS: Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous souhaitons que :

- Tous les photomontages soient vus également en vision humaine (40°), dans un ciel clair et sans brume, en hiver et en été ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham-Sur-Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en vision diurne et nocturne.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

3) Etude sonore depuis les points suivants de notre habitation :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 3 : Terrasse à l'arrière de la maison, côté jardin, exposé Sud-Ouest  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306752, Longitude 4.279368\*

Nous souhaitons également que :

- L'auteur de l'étude d'incidences réalise cette étude sonore en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham-Sur-Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise cette étude sonore de jour comme de nuit sur une période significative et durant les 4 saisons.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

4) Effet stroboscopique de jour :

Etant donné la hauteur des éoliennes de 180 m placées à une altitude de 160 m, nous craignons que nous ayons à subir des désagréments dus à l'effet stroboscopique. Nous demandons donc que des vidéo-montages soient réalisés depuis les points suivants de notre maison, pendant des périodes significatives et à tout le moins pendant la saison hivernale lorsque le soleil est bas :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.

Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous demandons que ces vidéo-montages soient complétés d'une étude afin d'évaluer les risques de lésions cérébrales ou psychiques pour les habitants de notre logement.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

5) Effet stroboscopique de nuit :

Étant donné la hauteur des éoliennes de 180 m placées à une altitude de 160 m, nous craignons que nous ayons à subir des désagréments dus aux flashes de signalisation. Nous demandons aussi que des vidéo-montages soient réalisés depuis les points suivants de notre maison :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous demandons que ces vidéo-montages soient complétés d'une étude afin d'évaluer les risques de lésions cérébrales ou psychiques pour les habitants de notre logement.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

6) Etude de la perte financière sur notre bien immobilier :

La jurisprudence européenne dénonce une dévaluation immobilière pour les biens immobiliers situés dans un rayon de 1 à 5 kms autour d'un parc éolien. Persuadée que le nombre important de nuisances que ce projet de parc éolien va induire pour notre bien immobilier et ses habitants, sa valeur souffrira inévitablement d'une dévaluation. Cette dévaluation doit être chiffrée et une juste compensation financière accordée. Nous demandons que notre bien immobilier soit évalué préalablement à l'octroi du permis, par un expert indépendant, agréé et choisi par nous, mais rétribué par le promoteur initiateur des nuisances. De cette manière la perte financière pourra être évaluée et indemnisée en cas d'octroi.

7) Etude d'incidences sur la biodiversité :

Au vu du couloir aérien des oiseaux migrateurs, de nombreuses espèces, nous demandons qu'une étude d'incidences sur une période d'une année complète soit

réalisée afin de relever toutes les espèces présentes et de l'impact de l'implantation peut avoir sur ceux-ci.  
Nous demandons aussi une étude des sols afin de déterminer les organismes vivants qui le composent (nécessaire à la fertilité des sols) et d'établir l'impact de l'implantation sur ceux-ci.  
Nous souhaitons que ces études soient menées par une faculté universitaire indépendante du promoteur.

8) Autres alternatives à l'éolien :

Convaincue que les parcs éoliens ne sont pas les seules alternatives à la production d'énergie, il serait intéressant de se pencher sur des projets locaux et que les alternatives suivantes soient étudiées :

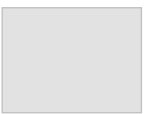
- création d'autres centrales de biométhanisation
- création de centrales hydroliques sur les barrages de la Haute Sambre
- Intervention à l'échelle du particulier afin d'équiper son bien immobilier
- ...

Si vous avez toujours la volonté d'implanter des éoliennes, pourquoi ne pas les implanter dans des friches industrielles désaffectées et inoccupées ?

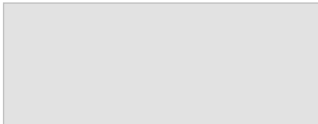
Le budget nécessaire à financer les certificats verts éoliens serait beaucoup mieux investi dans des projets locaux et profitera d'avantages aux citoyens. Je vous demande donc d'étudier d'autres possibilités d'énergie verte plus rentables pour notre région et moins dommageables pour la population.

Par principe de précaution, je vous demande, Madame la Bourgmeistre, Mesdames et Messieurs les Membres du collège, de marquer un avis négatif à ce projet, et ainsi protéger le bien-être et la sécurité des riverains impactés par ce projet.

En espérant être entendue et recevoir une réponse à mes demandes et remarques, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Ragnies, le 18 septembre 2021



Objet : Demande de devoirs complémentaires concernant le projet de Parc éolien sur les territoires de Ragnies, Thuillies et Donstiennes par la société New Wind.

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous en tant que Directrice des opérations et de la communication de la Distillerie de Biercée, située rue de Roquette à Ragnies. Ce courrier a pour objectif de vous écrire mon désarroi et mon inquiétude, ainsi que celui de ma direction, quant au projet de Parc éolien sur les terrains à proximité de notre site. Je m'adresse également à vous pour vous demander la rédaction de devoirs complémentaires sous forme de photomontages pour que nous puissions mesurer les nuisances visuelles du projet.

Il faut savoir que la Ferme de la cour, lieu qui accueille notre Distillerie depuis 2004, est un bâtiment dont la plus vieille tour date du 13<sup>e</sup> siècle. La ferme a appartenu pendant plus de neuf siècles à la prestigieuse abbaye de Lobbes, son nom évoque d'ailleurs la présence, en ces lieux, d'une cour de Justice. C'est pour ces aspects historiques, authentiques et esthétiques que la Distillerie de Biercée est venue y installer ses activités il y a presque 20 ans.

Actuellement, le site est partagé en 3 activités connexes. D'une part le restaurant « La Grange des Légendes », d'une capacité d'accueil de 250 couverts, qui dispose d'une magnifique terrasse orientée vers la campagne. D'autre part, nos salles de réception et de séminaires, qui sont louées toute l'année par des privés ou des entreprises et qui sont équipées d'un magnifique jardin créé par l'architecte paysagiste Jacques Wirtz. Et enfin, notre site de production qui se partage entre une distillerie de 650 M<sup>3</sup> et d'un entrepôt en contre-bas du bâtiment.

L'installation de 3 éoliennes par la société New Wind, ainsi que d'autres éventuelles qui pourraient s'y ajouter, est un désagrément réellement dommageable pour notre entreprise qui mise sur le caractère authentique, paisible et verdoyant du site. Afin d'évaluer les désagréments visuels que ce projet va inévitablement occasionner à nos visiteurs, nous demandons la réalisation des missions complémentaires suivantes :

Photomontage depuis les points suivants de notre site:

Point 1 : Cour de la ferme, à hauteur de l'alambic, vue au-delà du porche.

Point 2 : Terrasse de la Grange des Légendes.

Point 3 : Porche d'entrée

Coordonnées GPS : 50.30728, 4.28870

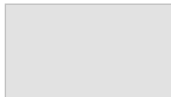
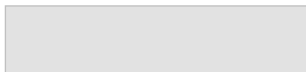
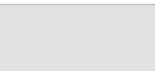
Nous souhaitons que :

- Tous les photomontages soient vus également en vision humaine (40°), dans un ciel clair et sans brume, en hiver et en été ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham sur Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en vision diurne et nocturne.

En espérant que la mobilisation citoyenne et professionnelle puisse étayer le mal fondé de ce projet, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Bonjour

Je suis le papa de 2 merveilleuses princesses de 8 et 11 ans ...  
Ma propriété se situe rue Champ Fleuri sur Thuillies, à savoir très proche de votre projet. La santé de mes enfants me préoccupe vu que les médecins préconisent une distance de 3 km séparant les habitations et les éoliennes...  
Bref je suis CONTRE CE projet.  
De plus je viens d'emménager sur Thuillies  
... la campagne... et j'ai donc investi dans cette maison qui pourrait donc perdre de la valeur.  
Comme dirait un bon conseiller en prévention face aux risques... la première démarche est de LES EVITER.  
Je ne veux pas risquer que ma famille soit malade...une détérioration de notre qualité de vie à la campagne et une diminution de mon investissement !  
En vous remerciant de l'attention portée à mon courriel... puis je vous demande de bien vouloir accuser bonne réception de celui-ci.  
Merci  
Bien à vous



Leugnies le 15 septembre 2023  
Collège Communal de Beaumont  
Grand Place 11  
6500 Beaumont

Objet : Enquête publique concernant le parc éolien sur la plaine de Ragnies/Thuillies/Donstiennes – R.I.P. du 6 septembre 2023 à Ragnies

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres

Mesdames et Messieurs les échevins,

Par la présente, je marque mon refus catégorique au projet éolien envisagé

D'une part, c'est avec regret que je déplore la « légèreté » pour ne pas dire le « mépris » témoigné par le promoteur du projet lors de la R.I.P. du 6 septembre 2023 :

- ⇒ 1 seule page recto/verso renvoyant vers des sites internet (pas de documentation papier minimum)
- ⇒ Présentation de slides sur d'autres projets totalement différents de la zone envisagée
- ⇒ Ref. faite à l'étude d'incidences de 2018 soit antérieure à 5 années !

D'autre part, vous trouverez ci-après une liste non exhaustive d'arguments appuyant mon refus, liste dans laquelle je vous développe mes arguments et demandes de devoirs d'enquêtes complémentaires

**Impact visuel environnemental**

Effet d'encerclement de la région avec à terme fermeture de la « respiration paysagère visuelle et environnementale »

Ragnies, classé comme « Plus Beaux Villages de Wallonie » nous plonge dans une atmosphère bucolique ; que dire alors de tous ces bâtiments classés, sites historiques et campagnards qui seraient dès lors ravagés, défigurés, balafrés par ces énormes machines dont l'implantation n'est pas justifiée

**Nuisances santé**

Les nuisances sonores et visuelles dégagées constituent un **trouble du voisinage mais ont aussi un impact nocif sur la santé** :

La **réalité d'un syndrome des éoliennes existe bel et bien** (Cfr arrêt prononcé le 8 juillet 2021 par la cour d'appel de Toulouse) ce syndrome entraîne une altération

grave de l'état de santé, défini d'ailleurs par l'OMS comme un état de bien-être physique mental et social.

**Demande** de devoir d'enquête complémentaire : étude médicale approfondie sur le long terme des effets induits par les éoliennes sur l'Homme

**Impact patrimoine immobilier**

Dévalorisation reconnue notamment dans le cadre de divers procès

**Demande** de devoir étude complémentaire sur la dévalorisation immobilière, étude sur le long terme à faire par min. 3 experts indépendants

**Impacts sur les animaux**

modification du taux de cortisol, qualité de la viande produite, production de lait, ravages causés aux abeilles et à la production de miel, fausses-couches dans les élevages

Point de vue ornithologique : région qui abrite des espèces appartenant à la liste rouge des oiseaux menacés en Wallonie : Milan Royal, Milan Noir, cigognes noires, cigognes blanches, buses variables, perdrix grise elle-même bioindicatrice de la santé environnementale de la plaine

Territoire de chasse et de nourrissage des chauves-souris, cfr rapport Natagora

A relever également, au lieu dit « le Foret », existait une exploitation de sable très importante (superficie de quelques hectares). On y trouve bon nombre de tanières de renards, de terriers de lapins et autres petits mammifères qui participent avec la faune avicole présente à l'équilibre des espèces sur toute cette partie de la plaine Sud de la Thudinie..

Relevons aussi que l'implantation d'éoliennes est en contradiction avec les mesures agro-environnementales (MAE) mises en place et financées par la Région Wallonne

Mais aussi en contradiction avec la Directive européenne de protection de la biodiversité (stratégie de l'UE à l'horizon 2030)

**Demande** : Devoir d'enquête complémentaire : étude sanitaire sur le long terme sur l'impact des émissions sonores, sons de basses fréquences, mais aussi infrasons

**approche des mécanismes de l'érosion éolienne**

Toute éolienne qui est située dans un environnement contenant des particules abrasives comme la pluie, la neige, la grêle, la poussière ou les insectes est sujette à l'érosion

Il existe trois modes différents d'entraînement des particules: la saltation, la reptation en surface et la suspension

Le vent déplace les particules très fines et très légères beaucoup plus rapidement que les grosses

La plupart des revêtements anti-érosion installés n'ont qu'une capacité limitée à supporter les conditions extrêmes

Des milliers d'hectares agricoles deviennent peu à peu stériles autour des fermes éoliennes, par le rayonnement dans le sol, par la modification de l'éco système souterrain, et par l'effet de ventilation qui les assèche et introduit de nouvelles érosions.

Effet de sillage → détérioration de la qualité de l'air par brassage de flux laminaires aériens et utilisations massives de pesticides

**Demande :** Devoir d'analyse complémentaire : étude sur l'effet de sillage compte tenu des utilisations des pesticides des agriculteurs rayonnement de min 50 kms

D'autre part, les pales faites en fibre de verre ou en fibre de carbone avec de l'époxy ne sont à l'heure actuelle pas recyclables.

La production de ciment est quant à elle polluante : voir production nécessaire de ciment de haute densité tant pour le socle que pour la masse d'inertie

**Demande :** de devoir d'analyse complémentaire sur l'impact environnemental de la production des différents composants (aériens/souterrains) de l'éolienne

Afin de préserver les qualités naturelles exceptionnelles de notre région, je vous prie de bien vouloir enregistrer mon refus ferme et définitif à ces projets éoliens et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes meilleures considérations

Leugnies le 15 septembre 2023

Collège Communal de Beaumont

Grand Place 11

6500 Beaumont

Objet : Enquête publique concernant le parc éolien sur la plaine de Ragnies/Thuillies/Donstiennes – R.I.P. du 6 septembre 2023 à Ragnies

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres

Mesdames et Messieurs les échevins,

Par la présente, je marque mon refus catégorique au projet éolien envisagé

D'une part, c'est avec regret que je déplore la « légèreté » pour ne pas dire le « mépris » témoigné par le promoteur du projet lors de la R.I.P du 6 septembre 2023 :

- ⇒ 1 seule page recto/verso renvoyant vers des sites internet (pas de documentation papier minimum)
- ⇒ Présentation de slides sur d'autres projets totalement différents de la zone envisagée
- ⇒ Ref. faite à l'étude d'incidences de 2018 soit antérieure à 5 années !

D'autre part, vous trouverez ci-après une liste non exhaustive d'arguments appuyant mon refus, liste dans laquelle je vous développe mes arguments et demandes de devoirs d'enquêtes complémentaires

**Nuisances santé** Les éoliennes sont responsables de nuisances sonores et produisent des sons de basses fréquences mais aussi des infrasons non audibles par l'oreille humaine car inférieurs à 20 HZ

Maux de tête, nausées, saignements de nez ou encore troubles du sommeil : la liste des symptômes associés aux éoliennes est longue,

**Demande** de devoir d'enquête complémentaire : étude médicale approfondie sur le long terme des effets induits par les éoliennes sur l'Homme

#### **Impact patrimoine immobilier**

Dévalorisation reconnue notamment dans le cadre de divers procès

**Demande** de devoir étude complémentaire sur la dévalorisation immobilière, étude sur le long terme à faire par min. 3 experts indépendants

3

1

#### **Impacts sur les animaux**

L'émission des sons basses fréquences, infrasons impacte également le milieu animalier

La région abrite bon nombre de fermes (gros bétail, basses-cours) ainsi que de la faune « sauvage »

**Demande :** Devoir d'enquête complémentaire : étude sanitaire sur le long terme sur l'émission des nuisances sonores, sons de basses fréquences, mais aussi infrasons

#### **Pollution atmosphérique**

Les phénomènes climatiques naturels entraînent une érosion des matériaux composant les éoliennes . La quantité de poussière transportée puis déposée par le vent peut être grande mais elle passe inaperçue et sous-estimée parce qu'elle est largement disséminée sur le sol:

**Demande** de devoir d'analyse complémentaire : calcul des charges en particules (fines et autres) du vent en fonction de la vitesse et du régime des vents , natures des particules, vitesse de déplacement, nature des sols rencontrés

#### **Impact visuel environnemental**

La Thudinie et la région de Beaumont présentent un intérêt paysager et touristique uniques et les différents projets éoliens viendront encercler cette belle région et la défigurer profondément

Afin de préserver les qualités naturelles exceptionnelles de notre région, je vous prie de bien vouloir enregistrer mon refus ferme et définitif à ces projets éoliens et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes meilleures considérations

Ragnies, le 18 septembre 2023

Administration communale de Thuin  
Collège et Service Environnement  
Grand'Rue, 36  
6530 THUIN

Copie à NEW WIND SPRL  
Avenue des Dessus-de-Lives, 2  
5101 NAMUR  
[jdumont@elawan.be](mailto:jdumont@elawan.be)

Objet : Remarques, commentaires et demandes suite à la RIP du 06 septembre 2023 au sujet du projet du parc éolien envisagé entre Thuillies, Ragnies et Donstiennes.

Mesdames, Messieurs,

Par cette lettre, je vous communique mon opposition au projet d'implantation de 4 éoliennes par la société New Wind SPRL sur des terrains agricoles entre Thuillies, Ragnies et Donstiennes pour différentes raisons.

Persuadé que nous devons trouver des solutions pour notre futur et l'avenir de nos enfants, cette transition énergétique doit se réaliser **de manière réfléchie et raisonnée.**

Nous ne pouvons plus accepter de projet déguisé par des arguments tentés de nous convaincre de ses bienfaits et son impact écologique positif, au profit de multinationales éoliennes attirée par une manne financière distribuée par la Région Wallonne et qui ne profitera pas aux citoyens ; au dépend du bien-être et du cadre de vie choisis des citoyens, de la faune, de la flore, de la pédofaune et pédoflore...

Et sans tenir compte de l'emprunte carbone en amont (construction, matières utilisées, transports), de la pollution des sols (tonnes de béton coulé, pieux ensevelis après démantèlement, etc.), des matières non recyclables, etc. Par conséquent, tous ces éléments contribuent à l'impact négatif sur la durabilité.

De même, pour l'avenir des futures générations qui auront déjà un lourd fardeau dû à nos erreurs passées, nous ne pouvons plus approuver de projets soi-disant « verts » sous prétexte de devoir répondre **de façon précipitée**, à des objectifs imposés par la Région Wallonne, voir même de l'Union Européenne.

De plus, lors de la RIP du 06 septembre 2023, un bon nombre de questions importantes sont restées sans réponse (telles que l'exactitude des métrés, exactitude de la position de la cabine de tête, de la position et trajets des câbles souterrains et des terrains qu'ils impactent, de la précision des routes d'accès). A quoi sert une réunion d'informations

2

préalable si les informations ne sont pas données ? Dans de telles circonstances, nous ne pouvons pas concevoir que cette réunion d'informations préalables puisse être recevable au dossier. Devant ce manque de transparence et de respect pour le citoyen, l'envie n'est pas de travailler avec ce type de société pour l'implantation de projets verts.

Je tiens aussi à vous rappeler que la durabilité est « la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins » et se repose, pour être évaluée, sur les 3 types de critères suivants pour les entreprises : environnementaux, sociaux et bonne gouvernance.

- 1) Au point de vue environnemental : d'une part, alors que nous demandons au monde agricole d'exercer une agriculture raisonnée et durable, et que nous souhaitons retourner vers des produits locaux, l'implantation d'éoliennes risque la perte de terres et sur du long terme de réduire la productivité des sols. Une éolienne, c'est plus ou moins 750 tonnes de béton, au minimum 350 litres d'huile pour une turbine et biens d'autres. D'autre part, elle porte aussi atteinte à la biodiversité tel que la destruction des habitats naturels, perturbe la reproduction de certaines espèces sensibles et augmente aussi pour d'autres la mortalité.
- 2) Au point de vue social : comme cité plus haut, un manque de transparence et de respect envers les citoyens lors de la réunion. Peu de considération lors de la réunion.
- 3) Au point vue bonne gouvernance : cela intègre la transparence, l'accès à l'information, l'honnêteté. New Wind SPRL, ou devrais-je dire Elawan, n'a démontré aucun de ses aspects.

Par son attitude et ses actes, New Wind SPRL s'inscrit pas dans ces 3 critères. Appuyer ce projet reviendrait à ne pas respecter ces critères et aller à l'encontre de la durabilité.

En tant que citoyen affecté par ce projet et afin d'évaluer les désagréments que ce projet va occasionner sur nos vies, je souhaite que le bureau d'Etude chargé de l'Etude d'incidences sur l'environnement effectue, frais à charge du promoteur, les missions complémentaires suivantes :

#### 1) Étude d'incidences sur la santé humaine

Les bureaux d'Études d'incidences ne pratiquant pas ce type d'études suivant ce qu'a laissé entendre le chargé d'études d'incidences, nous demandons qu'une étude d'incidences sur la santé humaine soit effectuée par des experts de la santé sur une période significative et pourquoi pas, à partir des parcs éoliens de même type déjà existants.

#### 2) Photomontage depuis les points suivants de notre habitation :

- Fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*
- Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est

Nous demandons que ces vidéo-montages soient complétés d'une étude afin d'évaluer les risques de lésions cérébrales ou psychiques pour les habitants de notre logement.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 5) Effet stroboscopique de nuit :

Étant donné la hauteur des éoliennes de 180 m placées à une altitude de 160 m, nous craignons que nous ayons à subir des désagréments dus aux flashes de signalisation. Nous demandons aussi que des vidéo-montages soient réalisés depuis les points suivants de notre maison :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous demandons que ces vidéo-montages soient complétés d'une étude afin d'évaluer les risques de lésions cérébrales ou psychiques pour les habitants de notre logement.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 6) Étude de la perte financière sur notre bien immobilier :

La jurisprudence européenne dénonce une dévaluation immobilière pour les biens immobiliers situés dans un rayon de 1 à 5 kms autour d'un parc éolien. Persuadée que le nombre important de nuisances que ce projet de parc éolien va induire pour notre bien immobilier et ses habitants, sa valeur souffrira inévitablement d'une dévaluation. Cette dévaluation doit être chiffrée et une juste compensation financière accordée. Nous demandons que notre bien immobilier soit évalué préalablement à l'octroi du permis, par un expert indépendant, agréé et choisi par nous, mais rétribué par le promoteur initiateur des nuisances. De cette manière la perte financière pourra être évaluée et indemnisée en cas d'octroi.

#### 7) Étude d'incidences sur la biodiversité :

Au vu du couloir aérien des oiseaux migrateurs, de nombreuses espèces, nous demandons qu'une étude d'incidences sur une période d'une année complète soit réalisée afin de relever toutes les espèces présentes et de l'impact de l'implantation peut avoir sur ceux-ci. Nous demandons aussi une étude des sols afin de déterminer les organismes vivants qui le composent (nécessaire à la fertilité des sols) et d'établir l'impact de l'implantation sur ceux-ci.

Coordonnées GPS: Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous souhaitons que :

- Tous les photomontages soient vus également en vision humaine (40°), dans un ciel clair et sans brume, en hiver et en été ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham-Sur-Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en vision diurne et nocturne.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 3) Étude sonore depuis les points suivants de notre habitation :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 3 : Terrasse à l'arrière de la maison, côté jardin, exposé Sud-Ouest  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306752, Longitude 4.279368\*

Nous souhaitons également que :

- L'auteur de l'étude d'incidences réalise cette étude sonore en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham-Sur-Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise cette étude sonore de jour comme de nuit sur une période significative et durant les 4 saisons.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 4) Effet stroboscopique de jour :

Étant donné la hauteur des éoliennes de 180 m placées à une altitude de 160 m, nous craignons que nous ayons à subir des désagréments dus à l'effet stroboscopique. Nous demandons donc que des vidéo-montages soient réalisés depuis les points suivants de notre maison, pendant des périodes significatives et à tout le moins pendant la saison hivernale lorsque le soleil est bas :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous souhaitons que ces études soient menées par une faculté universitaire indépendante du promoteur.

#### 8) Étude d'incidences en amont de l'implantation du parc éolien

Nous souhaitons une étude d'incidences sur les conséquences de l'extraction des matières utilisées pour la construction d'éoliennes sur les lieux d'extractions, les conséquences de la fabrication de ses éoliennes sur le lieu de fabrication, l'environnement, sur la santé et les conditions des travailleurs liés à la fabrication ou à l'extraction des matières pour la fabrication des éoliennes prévues, ainsi que l'émission de CO2 et le détail sur toutes les pollutions qui découlent de l'extraction, de la fabrication et du cheminement des éoliennes.

#### 9) Autres alternatives à l'éolien :

Convaincu que les parcs éoliens ne sont pas les seules alternatives à la production d'énergie, il serait intéressant de se pencher sur des projets locaux et que les alternatives suivantes soient étudiées :

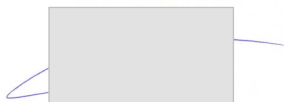
- création d'autres centrales de biométhanisation
- création de centrales hydroliques sur les barrages de la Haute Sambre
- Intervention à l'échelle du particulier afin d'équiper son bien immobilier
- ...

Si vous avez toujours la volonté d'implanter des éoliennes, pourquoi ne pas les implanter dans des friches industrielles désaffectées et inoccupées ?

Le budget nécessaire à financer les certificats verts éoliens serait beaucoup mieux investi dans des projets locaux et profitera d'avantages aux citoyens. Je vous demande donc d'étudier d'autres possibilités d'énergie verte plus rentables pour notre région et moins dommageables pour la population.

Par principe de précaution, je vous demande, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du collège, de marquer un avis négatif à ce projet, et ainsi protéger le bien-être et la sécurité des riverains ainsi que des espèces impactées par ce projet.

En espérant être entendu et recevoir une réponse à mes demandes et remarques, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



factures d'électricité sont de plus en plus chères et qui n'ont pas d'autres choix que de couler avec la bénédiction du gouvernement wallon. Ajoutons à cela que pour compenser le manque de rendement du parc éolien, il faut construire des usines à gaz, qui sont des polluantes de premier ordre. Mais le monde des décideurs s'en fout. Je doute qu'ils en aient une au bout de leur jardin. La question est toujours la même : A qui profite le crime ?

Justine Katz avait consacré l'un de ses reportages « Investigation » aux éoliennes. Très clair et instructif. Objectif aussi. A voir et revoir sur Auvio, sans modération.

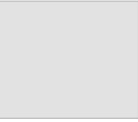
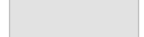
Les arguments des opposants aux éoliennes sont toujours les mêmes : pollution visuelle, auditive, pollution du sol, pollution des nappes d'eau, destruction des paysages, nuisances pour la faune et la flore quand ce n'est pas leur disparition, danger pour les populations d'oiseaux (parfois rares) ou de chauve-souris, effet stroboscopique, l'ombre, les balisages pour avions de jour et de nuit, le danger pour la santé humaine, la dévalorisation de l'immobilier, ... **Nous avons raison.** Et que dire de l'impact sur le tourisme dans notre belle région. Qui aurait envie de planter sa tente au pied d'un mât, de réserver un gîte dans un environnement plombé d'éoliennes ou de se promener dans une forêt d'éoliennes ?

Plutôt que de donner tout cet argent, notre argent, à des promoteurs intéressés, sans scrupules, pourquoi ne pas aider tout un chacun à installer des panneaux photovoltaïques sur sa maison, la biomasse, l'hydroélectricité... Au moins, le retour sur facture serait direct. Et cela mettrait toute une série de requins hors-jeu. Nous avons pu apprécier l'enthousiasme délirant des promoteurs quand, à la réunion, quelqu'un a parlé d'éolienne citoyenne. Ils ne sont pas prêts à partager le gâteau. Tant mieux ! Qu'ils gardent leur gâteau et toutes leurs éoliennes (y compris les citoyennes, nous n'en voulons pas non plus) pour leur jardin et celui de leurs amis bien placés.

Bref, vous savez déjà tout ça. Alors, s'il vous plaît, ne vendez pas l'âme de nos campagnes à ces promoteurs dont la seule motivation est de faire de l'argent, beaucoup d'argent, au détriment d'une nature fabuleuse et généreuse et au détriment de la qualité de vie des riverains, vos électeurs, et, cerise sur le gâteau, avec la bénédiction du gouvernement Wallon dont on sait maintenant qu'il ne se peigne pas avec un clou ! D'autres solutions existent et de nouvelles solutions verront assurément le jour. NON aux éoliennes ! Trop c'est trop !

Merci de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier.

Recevez, Madame la Bourgmestre et les membres du Collège échevinal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Castillon, le 20 septembre 2023

Madame la Bourgmestre et les membres du Collège échevinal,

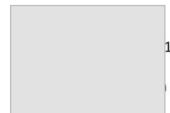
**Concerne : l'implantation de 4 éoliennes entre Ragnies (parmi les plus beaux villages belges, Donstiennes (et son ancien moulin) et Thuin (et ses jardins suspendus, ses vignobles,...)**

Nous nous opposant formellement à ce projet d'éoliennes dans nos belles campagnes.

Evidemment, des mesures doivent être prises pour le climat mais pas celle-là ! Vous avez-vous-même dit lors de la réunion que vous recevez régulièrement des propositions d'alternatives à ces machines qui, plutôt que de brasser du vent brassent des montagnes de billets pour leurs promoteurs. Il est clair que la transition écologique n'est pas la motivation profonde de ces Messieurs-dames. L'argent, bien. Ils sont d'ailleurs les premiers à s'enrichir de cette situation et, dans une moindre mesure, le bailleur du terrain et la Commune quand elle a la faiblesse de dire oui. Pour le bailleur, la fourchette est de 6.000€ à 15.000 € par éolienne par an pendant 25, 30 ans, non ? Ajoutons à cela 3.000 € par hectare par an pendant 30 ans ! La tentation peut être grande... Et encore, les provisions à verser anticipativement pour le démantèlement des éoliennes en fin de vie ou autre, la remise en état des sols, les sommes consacrées à l'étude d'incidence ainsi qu'aux nombreux recours qui ne manqueront pas de fleurir. Faut-il que ce commerce soit juteux !

La région est blindée de ces machines. Où que l'on pose les yeux à l'horizon, il traîne toujours bien l'un ou plusieurs de ces horribles mâts à hélices. Pour quel résultat ? S'il n'y a pas assez de vent, elles ne tournent pas et s'il y en a trop, il faut les arrêter par crainte d'un accident. Rendement annuel avoisinant les 25%. Lors d'une précédente réunion, la question des certificats verts a été posée. Réponse offusquée : « Mais non, nous ne touchons plus de certificats verts ! ». L'étude d'incidence avait été réalisée et on pouvait y lire : « *Ainsi, en ce qui concerne la filière éolienne, en Wallonie, les éoliennes de plus d'1 MW de puissance bénéficient actuellement de 0,52 certificats verts pour chaque MWh d'électricité produite.* » et sauf erreur de ma part, ils sont garantis 20 ans. A la Distillerie de Biercée, nous avons reçu la même réponse concernant les certificats verts. Nous sommes curieux de voir. L'étude mentionnait aussi : « *Les autres mécanismes de soutien régionaux concernent principalement l'aide à l'investissement et l'exonération du précompte immobilier pour les entreprises ... Et qui paie ces mécanismes de soutien ? Les pauvres ... dont les*

[https://www.facebook.com/reel/637449525048726?s=yWduG2&fs=e&\\_cft\\_0\]=AZWo9IN06eWUJ315wQqfNMDtSaphZzdrRNUkVwaOppDxq6d393Q3P32yw\\_lvdYVB6L\\_ZEjxq9HRAgO3YHqAxBdqbskT1WjwqYTZ\\_WxjJl-Yqap2q0ens\\_1UHM04DcMXkxQ4HR09aj77bml3nVYHCzZtq0&\\_tn\\_=-R\]-R](https://www.facebook.com/reel/637449525048726?s=yWduG2&fs=e&_cft_0]=AZWo9IN06eWUJ315wQqfNMDtSaphZzdrRNUkVwaOppDxq6d393Q3P32yw_lvdYVB6L_ZEjxq9HRAgO3YHqAxBdqbskT1WjwqYTZ_WxjJl-Yqap2q0ens_1UHM04DcMXkxQ4HR09aj77bml3nVYHCzZtq0&_tn_=-R]-R)



Ragnies, le 18 septembre 2023

Administration communale de Thuin  
Collège et Service Environnement  
Grand'Rue, 36  
6530 THUIN

Copie à NEW WIND SPRL  
Avenue des Dessus-de-Lives, 2  
5101 NAMUR  
[jdumont@elawan.be](mailto:jdumont@elawan.be)

Objet : Remarques, commentaires et demandes suite à la RIP du 06 septembre 2023 au sujet du projet du parc éolien envisagé entre Thuillies, Ragnies et Donstiennes.

Mesdames, Messieurs,

Par cette lettre, je vous communique mon opposition au projet d'implantation de 4 éoliennes par la société New Wind SPRL sur des terrains agricoles entre Thuillies, Ragnies et Donstiennes pour différentes raisons.

Persuadé que nous devons trouver des solutions pour notre futur et l'avenir de nos enfants, cette transition énergétique doit se réaliser **de manière réfléchie et raisonnée.**

Nous ne pouvons plus accepter de projet déguisé par des arguments tentés de nous convaincre de ses bienfaits et son impact écologique positif, au profit de multinationales éoliennes attirée par une manne financière distribuée par la Région Wallonne et qui ne profitera pas aux citoyens ; au dépend du bien-être et du cadre de vie choisis des citoyens, de la faune, de la flore, de la pédofaune et pédoflore...

Et sans tenir compte de l'emprunte carbone en amont (construction, matières utilisées, transports), de la pollution des sols (tonnes de béton coulé, pieux ensevelis après démantèlement, etc.), des matières non recyclables, etc. Par conséquent, tous ces éléments contribuent à l'impact négatif sur la durabilité.

De même, pour l'avenir des futures générations qui auront déjà un lourd fardeau dû à nos erreurs passées, nous ne pouvons plus approuver de projets soi-disant « verts » sous prétexte de devoir répondre **de façon précipitée**, à des objectifs imposés par la Région Wallonne, voir même de l'Union Européenne.

De plus, lors de la RIP du 06 septembre 2023, un bon nombre de questions importantes sont restées sans réponse (telles que l'exactitude des métrés, exactitude de la position de la cabine de tête, de la position et trajets des câbles souterrains et des terrains qu'ils impactent, de la précision des routes d'accès). A quoi sert une réunion d'informations

préalable si les informations ne sont pas données ? Dans de telles circonstances, nous ne pouvons pas concevoir que cette réunion d'informations préalables puisse être recevable au dossier. Devant ce manque de transparence et de respect pour le citoyen, l'envie n'est pas de travailler avec ce type de société pour l'implantation de projets verts.

Je tiens aussi à vous rappeler que la durabilité est « la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins » et se repose, pour être évaluée, sur les 3 types de critères suivants pour les entreprises : environnementaux, sociaux et bonne gouvernance.

- 1) Au point de vue environnemental : d'une part, alors que nous demandons au monde agricole d'exercer une agriculture raisonnée et durable, et que nous souhaitons retourner vers des produits locaux, l'implantation d'éoliennes risque la perte de terres et sur du long terme de réduire la productivité des sols. Une éolienne, c'est plus ou moins 750 tonnes de béton, au minimum 350 litres d'huile pour une turbine et biens d'autres. D'autre part, elle porte aussi atteinte à la biodiversité tel que la destruction des habitats naturels, perturbe la reproduction de certaines espèces sensibles et augmente aussi pour d'autres la mortalité.
- 2) Au point de vue social : comme cité plus haut, un manque de transparence et de respect envers les citoyens lors de la réunion. Peu de considération lors de la réunion.
- 3) Au point de vue bonne gouvernance : cela intègre la transparence, l'accès à l'information, l'honnêteté. New Wind SPRL, ou devrais-je dire Elawan, n'a démontré aucun de ses aspects.

Par son attitude et ses actes, New Wind SPRL s'inscrit pas dans ces 3 critères. Appuyer ce projet reviendrait à ne pas respecter ces critères et aller à l'encontre de la durabilité.

En tant que citoyen affecté par ce projet et afin d'évaluer les désagréments que ce projet va occasionner sur nos vies, je souhaite que le bureau d'Etude chargé de l'Etude d'incidences sur l'environnement effectue, frais à charge du promoteur, les missions complémentaires suivantes :

#### 1) Étude d'incidences sur la santé humaine

Les bureaux d'études d'incidences ne pratiquant pas ce type d'études suivant ce qu'a laissé entendre le chargé d'études d'incidences, nous demandons qu'une étude d'incidences sur la santé humaine soit effectuée par des experts de la santé sur une période significative et pourquoi pas, à partir des parcs éoliens de même type déjà existants.

#### 2) Photomontage depuis les points suivants de notre habitation :

- Fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*
- Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est

Nous demandons que ces vidéo-montages soient complétés d'une étude afin d'évaluer les risques de lésions cérébrales ou psychiques pour les habitants de notre logement.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 5) Effet stroboscopique de nuit :

Étant donné la hauteur des éoliennes de 180 m placées à une altitude de 160 m, nous craignons que nous ayons à subir des désagréments dus aux flashes de signalisation. Nous demandons aussi que des vidéo-montages soient réalisés depuis les points suivants de notre maison :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous demandons que ces vidéo-montages soient complétés d'une étude afin d'évaluer les risques de lésions cérébrales ou psychiques pour les habitants de notre logement.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 6) Étude de la perte financière sur notre bien immobilier :

La jurisprudence européenne dénonce une dévaluation immobilière pour les biens immobiliers situés dans un rayon de 1 à 5 kms autour d'un parc éolien. Persuadée que le nombre important de nuisances que ce projet de parc éolien va induire pour notre bien immobilier et ses habitants, sa valeur souffrira inévitablement d'une dévaluation. Cette dévaluation doit être chiffrée et une juste compensation financière accordée. Nous demandons que notre bien immobilier soit évalué préalablement à l'octroi du permis, par un expert indépendant, agréé et choisi par nous, mais rétribué par le promoteur initiateur des nuisances. De cette manière la perte financière pourra être évaluée et indemnisée en cas d'octroi.

#### 7) Étude d'incidences sur la biodiversité :

Au vu du couloir aérien des oiseaux migrateurs, de nombreuses espèces, nous demandons qu'une étude d'incidences sur une période d'une année complète soit réalisée afin de relever toutes les espèces présentes et de l'impact de l'implantation peut avoir sur ceux-ci. Nous demandons aussi une étude des sols afin de déterminer les organismes vivants qui le composent (nécessaire à la fertilité des sols) et d'établir l'impact de l'implantation sur ceux-ci.

Coordonnées GPS: Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous souhaitons que :

- Tous les photomontages soient vus également en vision humaine (40°), dans un ciel clair et sans brume, en hiver et en été ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham-Sur-Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise ces photomontages en vision diurne et nocturne.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 3) Étude sonore depuis les points suivants de notre habitation :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 3 : Terrasse à l'arrière de la maison, côté jardin, exposé Sud-Ouest  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306752, Longitude 4.279368\*

Nous souhaitons également que :

- L'auteur de l'étude d'incidences réalise cette étude sonore en tenant compte de l'effet cumulé avec le parc éolien prévu entre Thuillies et Ham-Sur-Heure ;
- L'auteur de l'étude d'incidences réalise cette étude sonore de jour comme de nuit sur une période significative et durant les 4 saisons.

\*Coordonnées GPS selon <https://www.coordonnees-gps.fr/>

#### 4) Effet stroboscopique de jour :

Étant donné la hauteur des éoliennes de 180 m placées à une altitude de 160 m, nous craignons que nous ayons à subir des désagréments dus à l'effet stroboscopique. Nous demandons donc que des vidéo-montages soient réalisés depuis les points suivants de notre maison, pendant des périodes significatives et à tout le moins pendant la saison hivernale lorsque le soleil est bas :

Point 1 : fenêtres de la chambre parentale (au nombre de trois) côté rue situé au 1<sup>er</sup> étage de la maison, exposé Sud-Est.  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Point 2 : Fenêtre au rez-de-chaussée, côté rue, exposé Sud-Est  
Coordonnées GPS : Latitude 50.306618, Longitude 4.279468\*

Nous souhaitons que ces études soient menées par une faculté universitaire indépendante du promoteur.

#### 8) Étude d'incidences en amont de l'implantation du parc éolien

Nous souhaitons une étude d'incidences sur les conséquences de l'extraction des matières utilisées pour la construction d'éoliennes sur les lieux d'extractions, les conséquences de la fabrication de ses éoliennes sur le lieu de fabrication, l'environnement, sur la santé et les conditions des travailleurs liés à la fabrication ou à l'extraction des matières pour la fabrication des éoliennes prévues, ainsi que l'émission de CO2 et le détail sur toutes les pollutions qui découlent de l'extraction, de la fabrication et du cheminement des éoliennes.

#### 9) Autres alternatives à l'éolien :

Convaincu que les parcs éoliens ne sont pas les seules alternatives à la production d'énergie, il serait intéressant de se pencher sur des projets locaux et que les alternatives suivantes soient étudiées :

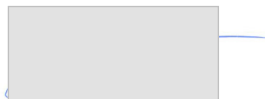
- création d'autres centrales de biométhanisation
- création de centrales hydroliques sur les barrages de la Haute Sambre
- Intervention à l'échelle du particulier afin d'équiper son bien immobilier
- ...

Si vous avez toujours la volonté d'implanter des éoliennes, pourquoi ne pas les implanter dans des friches industrielles désaffectées et inoccupées ?

Le budget nécessaire à financer les certificats verts éoliens serait beaucoup mieux investi dans des projets locaux et profitera d'avantages aux citoyens. Je vous demande donc d'étudier d'autres possibilités d'énergie verte plus rentables pour notre région et moins dommageables pour la population.

Par principe de précaution, je vous demande, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du collège, de marquer un avis négatif à ce projet, et ainsi protéger le bien-être et la sécurité des riverains ainsi que des espèces impactées par ce projet.

En espérant être entendu et recevoir une réponse à mes demandes et remarques, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Thuillies, le 12 septembre 2023

- Allez-vous diminuer notre facture d'électricité si ce projet vient à terme suite aux nuisances que nous allons subir....
- Tout cela serait-il sacrifié pour profiter à des bénéfices financiers exclusivement étrangers.
- **En résumé, c'est NON à ce projet qui sera négatif à tous les niveaux pour les habitants de notre région.**

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Etre prudent n'est pas être pro-nucléaire. Par principe de précaution, je m'oppose au projet New Wind sur les communes de Thuillies, Ragnies et Donstiennes.

Je sollicite à partir de chez moi une photo montage du futur projet avec les aménagements extérieurs.

Je demande l'installation d'un sonomètre en face du 84, rue de la cour à 6535 Thuillies avant la mise en place des éoliennes.

Je souhaite que la qualité de l'air au niveau du lotissement « Champ Fleuri » soit contrôlée avant la mise en chantier de votre projet.

Je suis contre ce projet car il menace la santé des familles riveraines.

- Lors des pulvérisations de pesticides, herbicides, etc. car nous sommes entourés de terre de cultures, il y a risque de recevoir des projections via le flux envoyé via la rotation des pales en sachant que tout le lotissement du « Champ Fleuri » est à l'ouest des futures éoliennes et est exposé au vent dominant.
- De même pour le bruit. Nos habitats se situent face au futur parc.....
- Nos magnifiques paysages (dont Ragnies fait partie d'un des plus beaux villages de Belgique)
- Notre avifaune protégée par la loi pour sa rareté (rapaces qui commencent à revenir dans notre contrée). Les corbeaux freux, qui vont nichés à quelques centaines de mètres du futur projet.
- Nos valeurs agricoles et immobilières. Allez-vous compenser la moins-value de nos habitations ?
- Notre tourisme va fuir la région alors que la distillerie de Ragnies est une étape phare et fort prisée pour les visiteurs venant à Thuin ainsi qu'au barrage de l'Eau d'Heure.

Remarques suite à la RIP du 6 septembre dernier.

Thuillies, le 18 septembre 2023

- Lors de cette réunion, il vous a été notamment demandé ce qu'il en était au niveau de l'implantation des chemins d'accès et aucune réponse n'a été donnée à ce sujet. Or l'éolienne la plus au sud semble très éloignée de tout chemin et sacrifie dès lors d'excellentes terres agricoles. Pourquoi les implanter en plein milieu d'une terre et créer un long chemin d'accès?

- S'agissant de terres agricoles à forte densité pour de pomme de terre, je me pose des questions sur la détérioration de la qualité de l'air. Les nombreux passages avec des pesticides font craindre que les produits chimiques soient brassés et maintenus en suspension dans l'air et emmenés beaucoup plus loin dans le voisinage placé sous le vent.

- De plus, pourriez-vous faire à partir de mon domicile Cour Du Château 10b à Donstiennes Latitude 50,28668 Longitude 4,31091, un photomontage dans un ciel clair et sans brume, en hiver comme en été.

- De même qu'une étude sonore de jour comme de nuit.

Vous vous êtes engagé à nous communiquer le nom du propriétaire de la parcelle supportant l'éolienne la plus au sud, n'ayant pas été mis au courant de la situation, en qualité d'exploitant. Nous n'avons toujours rien reçu à ce jour.

NEW WIND SPRL  
A l'attention de M Jérôme Dumont  
Avenue des Dessus-de -Lives2  
5401 NAMUR  
[jdumont@elawan.be](mailto:jdumont@elawan.be)

Copie à Administration communale de Thuin

Administration communale de Thuin  
Rue Grande 36  
6530 THUIN  
[agnes.cadrobbi@thuain.be](mailto:agnes.cadrobbi@thuain.be)

Monsieur,

Par la présente je témoigne de mon désaccord pour l'implantation de 4 éoliennes sur Ragnies-Thuillies-Donstiennes, car comme j'ai entendu lors de la RIP du 06 septembre à Ragnies si La Défense belge décide que ce site ce n'est plus un lieu de parachutage, la susceptibilité de reprendre le projet de 2018 est réel et nous amènerait à 13 éoliennes.

Pour commencer, je demanderai au promoteur de venir faire un montage photo avec les éoliennes vues de chez moi. Chez moi, du living je vois des terres de culture avec en fond les éoliennes d'Erpion qui gâchent le paysage. Pour ma part il y en a déjà assez vu tous les parcs éoliens aux alentours que l'on veut créer. Pour Beaumont, Merbes-le-Château, Lobbes, Thuin et Ham-sur-Heure on devrait avec les projets en cours en avoir plus ou moins 70.

Nous ne sommes pas à Estinnes ou en Champagne Ardenne où le paysage est une horreur.

Serait-il possible de faire une analyse de la qualité de l'air actuel et de l'incidence du bruit ?

Quel impact aura l'effet stroboscopique sur la santé ? Sachez que cet effet peut amener des crises d'épilepsie. J'ai envie aussi de dormir la nuit avec ces lumières incessantes on n'aura plus un sommeil normal.

Maintenant, je vous fais remarquer que Thuillies est situé dans le sens contraire des vents dominants d'orientation sud-ouest en plein dans l'axe des éoliennes, le Champ Fleuri étant en première place. La nuit avec le bruit, on ne pourra plus dormir la